



NOTE

COVID-19 : DECISIONS RÉGIONALES SUITE AUX MESURES FÉDÉRALES

Destinataires : A l'attention de toutes les associations sportives franciliennes

Date : 3 avril 2020

Nos références : 2020-04-03 PA CAR/SVO/254

Haute Importance Moyenne Importance Information

Echéance réponse : /

Suite aux décisions prises par le Bureau Fédéral des 28 et 29 mars 2020, le Bureau Régional s'est réuni, en visioconférence, mardi 31 mars afin de déterminer les différentes mises en application de ces mesures.

En préambule, il convient de rappeler à l'ensemble des acteurs du basketball francilien qu'il n'y a pas de saison blanche. La saison 2019-2020 a bien eu lieu, elle a simplement été arrêtée prématurément suite à la crise sanitaire du COVID-19.

Nous allons, point par point, vous informer des mises en application de cet arrêt prématuré.

PÔLE ADMINISTRATIF :

- ⇒ L'Assemblée Générale Elective est dans la mesure du possible maintenue au 20 juin 2020 à Boulogne-Billancourt. Pour les départements et les clubs, et conformément aux directives fédérales, aucune Assemblée Générale ne peut avoir lieu avant le 13 juin 2020. Les structures se rapprocheront de vous afin de vous communiquer les modifications éventuelles.
- ⇒ L'évolution des offres de licence, telle qu'elle était programmée (socle et extensions, dématérialisation, etc.) est maintenue.
- ⇒ La période de mutation est exceptionnellement étendue jusqu'au 15 juillet 2020, les autres dates prévues sont maintenues (ex. fin d'engagements).
- ⇒ Le solde de la caisse de péréquation est en cours de traitement, et sera régularisée dans les meilleurs délais.

PÔLE SPORTIF :

- ⇒ Pour la Pré-Nationale : la saison 2019-2020 est arrêtée à la deuxième journée de la phase 2. Pas de play-offs, pas de titre de champion, pas de montée, pas de descente. La saison 2020-2021 repartira donc avec les mêmes équipes. La commission va établir un ranking cumulé des deux phases afin de pouvoir proposer une équipe en cas de poule incomplète en championnat de Nationale 3 et selon les éventuelles demandes de la FFBB
Les victoires obtenues sur le Tournoi des AS seront également comptabilisées dans ce ranking pour les clubs y ayant participé.
- ⇒ Pour les autres championnats seniors (y compris Vétérans et Basket Entreprise) : la saison 2019-2020 est arrêtée au week-end des 7 et 8 mars. Pas de finale, pas de montée, pas de descente. La saison 2020-2021 repartira donc avec les mêmes équipes. La commission va établir un ranking de chaque division. Elle va également établir, avec les commissions sportives départementales, un ranking global, sur l'ensemble des départements franciliens, afin de faire accéder des équipes en cas de poule incomplète.
- ⇒ Pour les championnats jeunes : la saison 2019-2020 est arrêtée au week-end des 7 et 8 mars. Pas de play-offs, pas de finales, pas de titre de champion, pas de montée, pas de descente, pas de Trophées Cator et Rat. La saison 2020-2021 repartira donc avec les équipes en lice lors de l'arrêt des compétitions.
Il n'y aura pas de Tournoi de Qualification Région au mois de septembre 2020.
Une réunion, début septembre, regroupant la Commission Sportive Régionale, les Commissions Sportives Départementales ainsi que l'Equipe Technique Régionale, statuera sur la montée d'équipes en cas de poule incomplète.
- ⇒ Pour tous les championnats : les équipes ayant déclaré forfait général en 2019-2020 ne repartiront pas dans la même division en 2020-2021.

COMMISSION DES OFFICIELS

- ⇒ Pour les arbitres régionaux : les classements seront effectués suivant les critères établis par la CRO et le Pôle Formation. Les arbitres régionaux ayant tous été observés au moins une fois, il ne sera pris en compte qu'une seule observation. Il n'y aura pas de montée ou de descente.
La CRO se basera sur ces classements en cas de demande de la CFO.
- ⇒ Pour les arbitres stagiaires régionaux : la formation ayant été à son terme, les officiels recevront les résultats quant à leur réussite ou non, ainsi que leur niveau de pratique pour la saison 2020/2021.
- ⇒ Pour le reste des officiels : la CRO et le Pôle Formation se réunissent la semaine prochaine. Une communication sera donc envoyée à la suite de cette réunion.
- ⇒ La charte des officiels ne sera pas appliquée.

JURIDIQUE ET DISCIPLINE

- ⇒ Statut du technicien : Les amendes déjà envoyées sont maintenues et devront être réglées avant l'Assemblée Générale.
Les vérifications de janvier à mars ne seront pas effectuées. Aucune pénalité financière ne sera donc appliquée pour les rencontres ayant été jouées sur cette période.
- ⇒ Discipline : En attente de directives fédérales. Huit dossiers déjà ouverts seront étudiés dans une réunion à venir et douze autres dossiers seront à ouvrir en fonction des directives fédérales. Pour les notifications envoyées depuis l'arrêt des compétitions, elles sont pour le moment en « stand-by », en attente des directives ministérielles et fédérales.

PÔLE FORMATION ET EMPLOI

- ⇒ Sélections régionales U15 : les tournois de qualification de Vittel et les finales nationales du TIL U15 de Lons le Saunier ont été annulées
- ⇒ Sélections régionales U14 : le Tournoi Inter Secteurs est reporté à une date ultérieure. Le Camp Inter Secteurs du 28 juin au 1^{er} juillet est, pour le moment, maintenu.
- ⇒ Sélections régionales U 13 : le rassemblement national de Voiron est annulé.
- ⇒ Tests d'entrée aux Pôles : si les conditions le permettent, les tests d'entrée auront lieu sur la semaine de l'Ascension.
- ⇒ Les examens du CQP P2 auront lieu début septembre.
- ⇒ La formation P3 se poursuivra en visioconférence au mois d'avril.

PÔLE ÉVÉNEMENTIEL/COMMUNICATION

- ⇒ Les « Final Four » Jeunes et Pré-Nationale sont annulés, ainsi que les Finales à 6 de Nationale 3. Les Trophées Cator et Rat sont également annulés. Le Master 3x3 IDF sera, si les conditions le permettent, reporté à une date ultérieure.

Nombre de Pièces Jointes : 0

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Responsable Communication Sandra VALLEJO	Secrétaire Général Marceau DURAND	Président Christian AUGER